

RAPPORT

de Mr. CASIER,

Convoyeur Volontaire Groupe d'Ouvriers non Spécialistes Indochinois

Mon Commandant,

J'ai l'honneur de vous de vous rendre compte de la traversée effectuée par le « Jean LABORDE » des Messageries Maritimes, sur lequel j'ai été embarqué à destination de l'Indo-Chine pur ramener à nouveau dans la Métropole un autre Convoi d'Ouvriers et accompagner chez eux treize Annamites malades rapatriés sur leur pays d'origine.

7 juin 1940 - J'ai été mis en possession des papiers et de treize livrets concernant les O.N.S. embarqués sur le Jean Laborde. Mr NIOLLE également Convoyeur, qui devait embarquer en même temps que moi, ne s'est pas présenté.

10 Juin 1940 - Après avoir doublé GIBRALTAR, nous apprenons l'entrée en guerre de l'Italie, nous doublons CASABLANCA, la mer est bonne et le bateau fila à toute allure sur DAKAR.

14 Juin 1940 - Arrivée à DAKAR vers 8 heures matin, nous en repartons vers huit heures le soir.

20 Juin 1940 - Nous apprenons l'Armistice avec une affreuse surprise.

23 Juin 1940 - A deux jours du Cap de BONNE-ESPERANCE, le navire reçoit par T.S.F. l'ordre de rallier le port français le plus proche. Nous rebroussons chemin vers POINTE-NOIRE au GABON.

26 Juin 1940 - Vers 11 heures du matin, nous arrivons en rade de POINTE-NOIRE et le bateau jette son ancre à environ 2 Km des quais. Pour pouvoir descendre à terre, il fallait payer 15 francs de chaloupe.

8 Juillet 1940 - Le « Jean Laborde » accoste à quai.

10 Juillet 1940 - L'ouvrier Annamite V.V.H., ZCOc ..., natif de BEN-TRE (Cochinchine) est évacué sur l'Hôpital de POINTE-NOIRE par le Docteur du bord.

Il meurt le 12 et est enterré le 13 à 5 heures soir.

Beaucoup d'Annamites du Jean Laborde et du Cap Padaran, l'Infirmier Européen de l'Hôpital et moi-même assistent à l'inhumation.

12 Juillet 1940 - Malgré toutes les démarches faites auprès des Autorités du MOYEN CONGO, entre autres de Mr. RICHAUME, Résident Supérieur au CAMBODGE, embarqué sur le même bateau que nous, il nous est confirmé l'impossibilité de continuer notre voyage sur l'Indochine et la plupart des étrangers quitte le navire pour continuer le voyage en passant par l'ANGOLA ou BRAZZAVILLE, LÉOPOLDVILLE et MOMBASSA.

Le beurre est supprimé et le pain rationné à compter du 7 juillet et nous n'avons plus qu'un seul plat à chaque repas, néanmoins cela est suffisant.

Les O.N.S., vus maintes fois, en cours de traversée ne se plaignent jamais, sauf pour une couverture que je leur fais délivrer, car il fait assez froid.

29 août 1940 - Sommaton de deux Officiers français au Commandant du navire faite par les partisans de DE GAULLE. Ceux-ci sont accompagnés de plusieurs Sous-Officiers Français, de deux clairons et de douze tirailleurs armés. Réponse négative du Commandant.

30 Août 1940 - Interdiction de descendre en ville.

31 Août 1940 - Je figure sur la liste des passagers embarquant le 1^{er} Septembre sur le « TOUAREG » qui doit partir pour DAKAR, mon billet de passage a été remis à ce bateau. Les 12 O.N.S. doivent embarquer sur le Cap Padaran. J'ai remis leurs pièces au Commissaire du Jean Laborde qui m'a donné décharge.

1^{er} Septembre 1940 - Vers deux heures du matin, le Jean Laborde appareille en cassant ses amarres et en perdant une ancre, et prend la mer dans l'obscurité. Je reste donc à bord avec mes douze Annamites et à 8 heures du matin, nous filons à toute allure sur DAKAR, 28 hommes ont quitté le navire.

12 Septembre 1940 - Les canons et les mitrailleuses sont enlevés du bateau.

13 Septembre 1940 - Les 12 Ouvriers Annamites n'ayant rien touché depuis leur départ de France, je présente au Directeur des Finances de DAKAR une demande de secours qui est agréée et j'obtiens 600 Frs soit 50 Frs chacun qui leur est remis après émargement.

19 Septembre 1940 - Sur une demande présentée au Gouverneur BOISSON, j'expose ma situation et celle de mes Annamites spécifiant que ma requête n'est présentée qu'à titre d'indication et que je m'incline toujours devant les ordres que l'on voudra bien me donner. Le Chef du Cabinet me dit que le nécessaire sera fait et qu'un câble sera expédié en France.

23 Septembre 1940 - Le Général DE GAULLE et l'Escadre Anglaise devant DAKAR lancent un ultimatum au Gouverneur BOISSON qui y répond négativement. Vers 6 heures du matin, les mitrailleuses crépitent, puis le canon, les avions jettent des tracts. De 7h30 à 9 heures, nouvelle canonnade, de 11h30 à 1 heure bombardement.

Le bateau sur ordre est évacué et on nous loge dans une école rue de Thiong. Le Tacoma brûle à côté du Jean Laborde. Le Porthos est touché plusieurs morts et blessés. L'École où nous sommes reçoit trois éclats dont une de 19K400.

24 Septembre 1940 - Nouveaux bombardements. On fait évacuer les femmes et les enfants sur Thiès, Saint-Louis en chemin de fer et autos.

25 Septembre 1940 - Nouveaux bombardements. Les rues de Thahuat, Raffanel, Vincens, le marché sont touchées.

26 Septembre 1940 - Méprise sur un avion le matin fin du bombardement.

30 Septembre 1940 - Le Jean Laborde se dirige sur le môle N°8 pour faire son plein de mazout.

1^{er} Octobre 1940 - Je vais au Gouvernement pour savoir à quoi m'en tenir pour ce que je dois faire.

2 Octobre 1940 - Je reçois l'ordre par les Chargeurs de réintégrer le Jean Laborde avec mes 12 Annamites. Cet ordre émane du Gouverneur qui a dû, sans doute, recevoir une réponse au câble expédié en France.

4 Octobre 1940 - J'ai réintégré le Jean Laborde avec mes douze Annamites.

10 Octobre 1940 - A cinq heures 25 du soir, nous quittons DAKAR en route vers CASABLANCA.

14 Octobre 1940 - Vers 6 heures du soir, le Jean Laborde arrive à CASABLANCA et reste en rade jusqu'au lendemain.

17 Octobre 1940 - Les douze Annamites ont l'autorisation de sortir en ville moyennant la délivrance du permis de passage délivré par la Police de la navigation du Port de Casablanca.

23 Octobre 1940 - Le départ du Jean Laborde est affiché à bord comme partant ce soir. Vers 10 heures soir nous quittons Casablanca escorté par le torpilleur 102 (Le Hardi).

24 Octobre 1940 - La nuit de mer fut très houleuse. Vers 8 heures 15, le lendemain matin, nous traversâmes le détroit de Gibraltar suivi du torpilleur 102 et de plusieurs cargos. Il pleuvait à torrent et le temps très brumeux ne nous fit entrevoir le rocher de Gibraltar que lorsque nous l'avions passé.

25 Octobre 1940 - Vers 9h30 matin, nous entrons dans le port d'Oran et à 5h30 soir nous en repartons.

27 Octobre 1940 - Après avoir longé les Côtes d'Espagne et passé devant Cette et les Bouches du Rhône ; nous sommes arrivés en face Marseille vers 5 heures soir et nous sommes entrés dans le port à 6h30. Les 12 Annamites n'ont pu être débarqués le soir même.

28 Octobre 1940 - Passé au Service Colonial à 8 heures matin et téléphoné au Camp des Baumettes pour faire envoyer une auto pour enlever mes 12 O.N.S.

Camp des Baumettes, le 31 Octobre 1940

Signé : CASIER